

IMMANENCE ET TRANSCENDANCE

DANS

LA CATÉGORIE DU VERBE

ESQUISSE D'UNE THÉORIE PSYCHOLOGIQUE DE LASPECT

Les faits linguistiques sont qualitatifs

A. MEILLET

I

L'aspect est dans le système du verbe une distinction qui, sans rompre l'unité sémantique de ce dernier, le scinde en plusieurs termes différenciés, également aptes à prendre dans la conjugaison la marque du mode et du temps¹.

Cette définition de l'aspect trouve sa justification dans toute langue. Se conjuguent parallèlement en français, l'aspect simple et l'aspect composé : *aimer, avoir aimé*. Présent : *j'aime, j'ai aimé*. Imparfait : *j'aimais, j'avais aimé*. Parfait défini : *j'aimai, j'eus aimé*. Futur : *j'aimerai, j'aurai aimé*, etc.; en latin, l'aspect

i. Une définition plus dynamique est celle que nous avons donnée, dans *Temps et Verbe* (Collection publiée par la Société de linguistique de Paris, t. WXYII) : *L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions.*

L'avantage de cette dernière définition, c'est de laisser entrevoir, dans la perspective historique, la possibilité de révolutions du système verbal au cours desquelles une même distinction fondamentale oscille, tantôt transcendée et tantôt transcendante, entre le système des temps et celui des aspects, se fixant, pour un temps plus ou moins long, dans celui-ci ou dans celui-là. Tel a été le cas de la distinction de présent et d'aoriste dans l'histoire du grec. En suspens en grec ancien entre le système des aspects et celui des temps, et fortement engagée dans ce dernier, elle a fait en grec moderne retour au système des aspects. Le thème de présent et le thème d'aoriste sont en grec moderne le-deux supports de la conjugaison.

indéterminé et l'aspect déterminé : *legere* « lire », *perl g re* « lire (jusqu'au bout) ». Présent : *l go, perl go*. Parfait : *lēgí, perlēgēbí*, Imparfait : *legēbam, perlēgēbam*, etc.; en grec ancien, l'aspect indéterminé et l'aspect déterminé. Présent : *κτεινω* « faire mourir », *ἀποκτεινω* « faire mourir (avec idée de dénouement plus accusée) ». Aoriste : *έκτεινα, ἀπέκτεινα*. Parfait : *έκτονα, ἀπέκτονα*. Futur : *κτενώ, ἀποκτενώ*.

Il en est de même en russe. La flexion de présent et la flexion de passé, qui constituent toute la morphologie temporelle, extrêmement réduite, de cette langue, s'appliquent à la forme indéterminée et à la forme déterminée du verbe. Ex. : *pit* « boire » et *vypit'* « boire (entièrement, jusqu'au fond) ». Sous flexion de présent : *piju* « je bois », *vypiju* « je boirai »¹. Sous flexion de passé : *ja pilu* « je buvais », *ja vypilu* « je bus ».

L'exemple du grec moderne n'est pas moins probant. Dans un récent et remarquable article², M. Mirambel a démontré que cette langue, dans le nouveau système verbal qu'elle s'est donné, et qui diffère beaucoup de celui du grec ancien, a maintenu la transcendance de l'aspect par rapport aux modes et aux temps. L'aspect est représenté en grec moderne par deux thèmes, celui de présent et celui d'aoriste, et ces deux thèmes se conjuguent aux mêmes temps et modes. Ex. : Verbe « saisir ». Thème de présent : *πιαν-; thème d'aoriste : *πιασ - Présent : *πιάνω, (έπιασα*³). Passé : *έπιανα, έπιασα*. Futur : *θα πιάνω, θα πιασω*. Subjonctif : *να πιανω, να πιασω*, etc.

II

La définition énoncée plus haut suffit à identifier l'aspect. Elle permet de ne pas le confondre avec d'autres formes verbales, si voisines soient-elles pour la valeur⁴, mais elle ne nous renseigne pas sur sa

1. En russe l'aspect concourt à l'expression du temps, et on y a recours, en l'absence d'une flexion adéquate, pour rendre la notion de futur. Cette question de l'interférence du temps et de l'aspect est reprise plus loin (VI).

2. Cet article, l'un des meilleurs qu'on ait écrits sur la question de l'aspect, a paru dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* (n° 98).

3. Voir plus loin (p. 361) la note en bus de page sur la capacité temporelle de l'aoriste.

4. Le moyen le plus pratique d'identifier l'aspect sans risque d'erreur est d'en relever le champ modal et temporel. Est de la nature de l'aspect toute opposi-

nature profonde, sur les causes psychologiques qui en ont déterminé, maintenu et renouvelé l'existence dans les conditions évolutives et révolutives¹ les plus diverses et les plus adverses.

Rechercher ces causes est l'objet du présent article. Il convient, pour les découvrir, de remonter à la nature même du verbe.

Le verbe est un sémantème qui *implique* et *explique* le temps.

Le *temps impliqué* est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation.

Le *temps expliqué* est autre chose. Ce n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts — passé, présent, futur et leurs interprétations — que le discours lui attribue.

Cette distinction du *temps impliqué* et du *temps expliqué* coïncide exactement avec la distinction de *l'aspect* et du *temps*.

Est de la nature de *l'aspect* toute différenciation qui a pour lieu le temps impliqué.

tion qui, sensible dès la forme nominale du verbe (infinitif) ou, à son défaut, dès la forme lexicale (cas du grec moderne), se continue jusque dans le mode indicatif où elle s'intègre aux distinctions temporelles de présent, de passé et, sauf résistance particulière (voy. VU, note), de futur.

A l'intérieur du mode infinitif, ce critérium permet de faire à coup sûr le départ entre ce qui est thème temporel et ce qui est aspect. Ainsi latin *leg re* et *légisse* sont des thèmes temporels et non des aspects, parce qu'on ne peut pas conjuguer la deuxième construction, mais seulement la première, au présent. Mais latin *lég re* et *perl g re*, français *lire* et *avoir lu* sont des aspects et non des thèmes temporels, les deux constructions étant conjugables, — la condition est suffisante —, au présent et au passé: *l go, legēbam; perlego, perlēgēbam*, etc.: *je LIS, je lisais, j'ai lu, j'avais lu*.

1. Il y a révolution, lors qu'un système linguistique change d'axe, se reconstruit par rapport à une différente relation fondamentale. Voir sur cette question *Temps et Verbe* (Collection linguistique, XXVII).

Est de la nature du *temps* toute différenciation qui a pour lieu le temps expliqué.

Il convient d'insister sur ce que le seul facteur déterminant en la matière est le lieu d'application de la différenciation considérée. Le caractère propre de celle-ci n'intervient pas et la même différenciation selon qu'elle s'inscrit dans le temps impliqué ou dans le temps expliqué ressortit respectivement à l'*aspect* ou au *temps*¹.

Les différenciations inscrites dans le temps impliqué sont généra-

1. La méconnaissance de ce principe est à l'origine de toutes les confusions qui se produisent, chaque fois que la question de l'*aspect* est discutée, entre l'*aspect* et le *temps*. L'*aspect* ne procède pas de la *nature* de la différenciation exprimée, mais de la *position* que cette différenciation occupe dans le système du verbe par rapport aux autres différenciations qui en font également partie.

Or, cette position relative, si l'on change de langue, peut varier et la même différenciation appartenir ainsi dans l'une au système de l'*aspect* et dans l'autre au système des *temps*, cependant que dans les deux elle aboutit pratiquement, sa nature n'étant pas modifiée par la différente position qu'elle occupe, au même résultat, au même « effet de sens ».

Il en est ainsi du russe au français. Le premier fait résulter l'opposition de l'imparfait et de l'aoriste d'un changement d'*aspect*, le second d'un changement de *temps*. Ex. : *ja pilu* « je buvais » ; *ja vypil* « je bus ».

L'opération de pensée dans les deux cas est finalement la même. L'*aspect* indéterminé conjugué au passé et le *temps* imparfait indiquent l'un comme l'autre un procès engagé deux fois dans le passé : du dehors, par position dans cette époque et du dedans en ce sens que le procès et, conséquemment, le *temps* qu'il intériorise sont présentés comme déjà en partie écoulés, déjà passés, si peu que ce soit, dans le passé où on les considère. Pareillement l'*aspect* déterminé et le parfait défini (= aoriste) indiquent l'un comme l'autre un procès qui n'est engagé qu'une fois dans le passé, du dehors, par simple position d'ensemble dans cette époque. De là vient la résistance que le parfait défini, et généralement l'aoriste, de quelque manière qu'on en rende la notion, par *aspect* ou autrement, oppose au mot *déjà*. Il est aisé de dire : *Il buvait déjà* et quasi impossible de dire : *Il but déjà*.

Mais si l'opération de pensée, comme on vient de le démontrer, est dans les deux cas finalement la même, elle n'est pas la même *originellement*. On est parti en russe du mode infinitif qui détient en lui à l'état latent, de par ses deux *aspects*, la différenciation qu'aura à exprimer effectivement le mode indicatif. En français rien de semblable. La différenciation à exprimer n'a pas de racine dans le mode infinitif et les moyens de la rendre appartiennent au seul mode indicatif.

D'une manière générale, on ne saurait trop mettre en garde les linguistes — les synchronistes surtout chez qui elle est le plus développée — contre la tendance, fâcheuse à plus d'un égard, à exposer les phénomènes linguistiques en termes de conséquence et non en termes de processus, — autrement dit à faire état de l'aboutissement sans tenir compte des voies suivies pour aboutir.

Dans le cas de l'*aspect*, le chemin suivi psychologiquement pour aboutir est l'appel au *temps* inhérent au verbe, impliqué *en* lui. Dans le cas du *temps*, l'appel au *temps* adhérent au verbe, expliqué *avec* lui.

Sauf erreur de notre part, ces explications sont de nature à dissiper les malentendus qui ont jusqu'ici obscurci le débat, souvent repris, sur la différente nature de l'*aspect* et du *temps*.

lement rendues d'une manière semi-lexicale par des faits de vocabulaire de dérivation, d'emploi de préverbes et d'auxiliaires. Les différenciations inscrites dans le temps expliqué, par des faits de morphologie pure, tels que l'emploi d'un système de flexions.

III

Les différenciations d'aspect inscrites dans le temps impliqué et les différenciations de temps inscrites dans le temps expliqué ont une origine commune. C'est la différence qualitative¹ du temps qui *s'en va* et du temps qui *vient*. Cette différence a sa racine au plus profond de l'esprit humain : le temps apparaît à l'homme, d'une part, comme le substrat de tout ce qui se détruit, de tout ce qui fuit, et d'autre part comme le substrat de tout ce qui se crée, de tout ce qui se produit².

Le temps qui *s'en va* est du temps qui a atteint l'être³ et que nous nommerons, pour cette raison, le *temps immanent*.

1. Un trait du présent article est de tenir l'analyse, autant que possible, dans le plan de la qualité. C'est, croyons-nous, la première fois qu'un linguiste tenta cet effort d'une manière aussi systématique.

On a voulu vérifier expérimentalement l'assertion de M. MEILLET que les faits linguistiques sont qualitatifs et que de là vient la difficulté de les définir avec rigueur, la quantité offrant seule à l'esprit humain une prise ferme.

L'expérience, concluante, a confirmé entièrement cette vue, dont il faut admirer la justesse.

Il est apparu :

1° Qu'il est impossible de déterminer les faits linguistiques, qualitatifs par essence, à partir de discriminations quantitatives qui, si bien conçues soient-elles, leur sont étrangères ;

2° Qu'il est possible de les déterminer *analytiquement* à partir de discriminations qualitatives, — comme celle du temps immanent (qui *s'en va*) et du temps transcendant (qui *vient*), — qui en sont la racine vraie ;

3° Que la détermination pratique, celle qui devrait permettre un emploi correct de la forme en partant de la définition formulée, se heurte, quoi qu'on tente, au peu d'aptitude de l'esprit humain à manier consciemment — inconsciemment, le langage en est la preuve, il le fait avec la plus grande aisance — des discriminations qualitatives dont la précision, si rigoureuse soit-elle, n'en reste pas moins, dans le conscient, une précision d'ordre analytique, procédant d'un enchaînement de nécessités, que l'esprit a peine à embrasser dans l'immédiat au moment de l'application.

2. Objectivement et subjectivement.

3. Il est : il réside dans son propre être et fuit avec lui. Tout ce qui est, fuit.

Le temps qui vient est, au contraire, du temps qui n'a pas atteint l'être¹ et que nous nommerons pour cette raison, le *temps transcendant*.

La capacité de préhension du temps immanent n'est pas la même que celle du temps transcendant.

Le temps transcendant, en sa qualité de temps qui vient, a sa source dans le futur et se continue, *avec le caractère d'incidence qu'il doit à cette origine*², dans le passé. Il apparaît ainsi, par comparaison avec la notion intégrale de temps, comme du temps complet, *parfait*, auquel ne manque aucune époque.

Il n'en va pas de même du temps immanent. Le temps immanent, en sa qualité de temps qui s'en va, ne commence qu'à partir du présent et se continue, *avec le caractère de décadence qu'il doit à cette origine*³, dans le passé. Toute quantité de temps qui se développe au delà du présent, en direction du futur, échappe au temps immanent : c'est du temps qui vient.

Le temps immanent apparaît ainsi, par comparaison avec la notion intégrale de temps, comme du temps incomplet, *imparfait*, auquel il manque une époque : le futur.

IV

L'attribution au temps expliqué des propriétés formelles soit du temps immanent, soit du temps transcendant — des deux dans les langues à morphologie temporelle très développée — est la source du système des temps.

1. Il n'est pas, il sera : il ne réside pas encore dans son propre être et ne fuit pas encore avec lui.

2. Le temps garde qualitativement les propriétés de son lieu d'origine. Ce principe est très important. Du temps qui se crée à partir du futur reste *ad infinitum*, dans le sens descendant, du temps incident, *transcendant*. Du temps qui se crée à partir du présent reste *ad infinitum*, dans le sens descendant, du temps décadent, *immanent*.

3. Le présent est du temps qui pour une partie de lui-même, aussi petite que l'on voudra, est déjà descendu dans le passé. — Cette parcelle de passé équilibrée dans le présent une parcelle de futur de même grandeur.

Le temps immanent, appréhendé à son point d'origine (III), engendre le présent et, consécutivement, l'imparfait, *lequel est universellement la forme du passe décadent*.

Le trait distinctif du passé décadent est de retenir en soi la discrimination du temps qui s'en va et du temps qui vient.

Il s'ensuit que le verbe qui a pour support le temps décadent est, au regard de la pensée, un verbe divisé en deux parties, l'une accomplie et l'autre inaccomplie. Tel est le cas de « marcher » dans *Pierre marchait*.

Le temps transcendant, appréhendé en son lieu d'origine (III), engendre le futur et, consécutivement, l'aoriste, *lequel est universellement la forme du passé incident*¹.

Le trait distinctif du passé incident est de ne pas retenir en soi la discrimination du temps qui s'en va et du temps qui vient.

Il s'ensuit que le verbe qui a pour support le passé incident est, au regard de la pensée, un verbe indivis, dont la partie accomplie ne se distingue pas de la partie inaccomplie. Tel est le cas de « marcher » dans la phrase : *Pierre marcha*.

Le futur et l'aoriste, *expressions particularisées du temps transcendant*, le présent et l'imparfait, *expressions particularisées du temps immanent*, sont les éléments schématiques radicaux du système verbo-temporel.

1. Plus exactement du *présent-passé incident*. — Du fait qu'il se détermine au sortir immédiat du futur, l'aoriste comprend, outre le passé proprement dit, le présent (à tout le moins la partie passée du présent), mais il n'en fait pas la distinction. L'aoriste est une indivision du présent et du passé. Le débordement de l'aoriste en dehors du passé proprement dit explique qu'il ait accidentellement valeur de présent (aoriste gnomique) ; l'indivision dans laquelle il tient le présent et le passé, qu'il puisse les exprimer tous les deux sans changer de forme.

Les autres temps, le parfait et le plus-que-parfait, constituent des développements architecturaux issus d'une recherche de symétrie. Le plus-que-parfait est au parfait ce que l'imparfait est au présent¹.

L'attribution au temps impliqué des propriétés formelles et du temps immanent et du temps transcendant est la source des *aspects*.

Le principe qui en détermine la valeur, c'est que LE VERBE ÉPOUSE LA FORME DU TEMPS QU'IL IMPLIQUE².

Il suit de là :

Que si le verbe implique le temps immanent qui est du temps qualitativement incomplet, imparfait (III), auquel manque une époque, le futur, il se présente, par cela même, comme un verbe intrinsèquement imparfait, ne comprenant en soi aucune idée de terme. Les linguistes disent, en ce cas, que le verbe est *d'aspect indéterminé*.

Qu'au contraire, si le verbe implique le temps transcendant, qui est du temps qualitativement complet, parfait (III), auquel ne manque aucune époque, il se présente, par cela même, comme un verbe intrinsèquement parfait, comprenant en soi une idée de

1. Sur cette question de l'architecture du temps dans les langues, on consultera utilement *Temps et verbe* (Collection linguistique, XXVII). Les différents systèmes verbo-temporels étudiés y sont représentés graphiquement au moyen de schèmes permettant d'en embrasser d'un regard toutes les relations internes.

2. Ce principe est absolu et vaut historiquement pour toutes les phases de l'aspect.

Dans le présent article, la phase envisagée est la phase catégorique. Tout verbe, quel qu'il soit, — et, par conséquent, la catégorie entière du verbe — y détient la capacité d'impliquer alternativement soit le temps immanent, ce qui lui confère l'aspect indéterminé, soit le temps transcendant, ce qui lui confère l'aspect déterminé.

La phase historiquement antérieure est la phase hypothétique. Certains verbes, de par leur sens (ou leur formation), impliquent le temps immanent, tandis que d'autres, pour la même cause, impliquent le temps transcendant. Ainsi la langue se compose de verbes dont les uns sont fondamentalement indéterminés et les autres déterminés. L'image optique du procès paraît avoir été la source principale de cette répartition. Un verbe persistant comme « manger » est représenté par un indéterminé en indo-européen, tandis que « boire », moins persistant, n'était pourvu, semble-t-il, que de la seule forme aoristique (= temps transcendant = détermination) et a dû se refaire secondairement un présent de manières diverses.

terme. Les linguistes disent en ce cas que le verbe est *d'aspect déterminé*.

Voici des exemples empruntés à différentes langues :

Slave : *nositi* « porter (être porteur de) » et *nesti* « porter (en quelque endroit) ». — *Xoditi* « aller » et *iti* « aller (quelque part) ».

Russe : *letat'* « voler (se mouvoir, se maintenir en l'air au moyen d'ailes) » et *let t'* « voler (d'une manière qui suppose un but) ». — *Pit'* « boire » et *vypit'* « boire (tout, jusqu'au bout) », jusqu'au bout) ».

Allemand : *brechen* « briser, casser » et *zerbrechen* « briser (tout à fait), mettre en morceaux ».

Grec ancien : *κτείνω* « faire mourir » et *ὄποκτείνω* « faire mourir (avec idée plus accusée de dénouement) ».

Latin : *leg re* « lire » et *perlēgere* « lire (jusqu'au bout, en entier) »¹.

4. Il ressort de ce qui précède que ce sont fondamentalement les mêmes distinctions qui s'inscrivent dans le temps impliqué (aspects) et dans le temps expliqué (temps proprement dits). Mais comme ces deux ordres de temps s'opposent *catégoriquement*, cette identité originelle n'a pas d'effet : tout se passe comme si elle n'existait pas, et les formes d'un ordre se superposent aux formes de l'ordre opposé sans qu'il soit fait état à aucun degré de leur affinité ou de leur aversion réciproque. C'est ainsi que l'aspect indéterminé, immanent, se conjuguera non seulement à l'imparfait, immanent comme lui, mais aussi à l'aoriste, transcendant; que, de même, l'aspect déterminé, transcendant, se conjuguera non seulement à l'aoriste, transcendant comme lui, mais aussi à l'imparfait, immanent.

Cette réciproque indifférence de l'*aspect* et du *temps* atteste la rupture complète (catégorique) de la continuité du temps impliqué et du temps expliqué.

Suivant les langues, cette rupture s'est produite plus ou moins intérieurement ou extérieurement au système verbal, ce qui s'est traduit par une différente répartition modale du temps impliqué et du temps expliqué, c'est-à-dire, pratiquement, de l'*aspect* et du *temps*.

La répartition modale du temps impliqué et du temps expliqué a lieu à l'intérieur du système verbal dans les langues comme le français ou le russe qui réservent le mode infinitif à la seule expression de l'*aspect* et les autres modes à l'expression du *temps*.

Elle s'opère à la limite interne du système verbal dans les langues comme le grec, ancien et le latin dont le mode infinitif superpose plus ou moins l'expression du temps à celle de l'*aspect*.

Et elle passe en dehors du système verbal dans une langue comme le grec moderne qui, rejetant le temps impliqué dans le plan du nom, abolit par cela même le mode infinitif, dont l'existence distincte est, rigoureusement subordonnée au maintien du temps impliqué dans le système du verbe.

Le mode infinitif peut à la limite cumuler en lui l'expression de l'*aspect* et du *temps*. Il ne peut se réduire à la seule expression de ce dernier.

VI

Outre cette valeur spatiale¹, sensible en toutes conditions, l'aspect possède une valeur temporelle qui se révèle dans certaines conditions d'équilibre ou, pour mieux dire, de non-équilibre du temps impliqué et du temps expliqué.

Ce non-équilibre existe dans les langues où le temps impliqué s'attribue alternativement les propriétés du temps immanent et celles du temps transcendant, — ce qui se traduit par la dualité d'aspect, — tandis que le temps expliqué ne s'attribue que les seules propriétés du temps immanent, — ce qui se traduit par une morphologie comportant les formes immanentes de présent et d'imparfait, mais ne comportant pas les formes transcendantes de futur et d'aoriste.

C'est avec cette morphologie réduite que les langues en question doivent pourvoir à une expression suffisamment complète du temps. Elles y parviennent en demandant au temps impliqué, qui la détient sous l'aspect, l'opposition du temps immanent et du temps transcendant, inexistante dans le temps expliqué, — autrement dit, mettant l'aspect en demeure *d'expliquer ce qu'il implique*, elles le font concourir, suivant sa capacité propre, à l'expression du temps, insuffisamment réalisable avec les seuls moyens de la morphologie proprement dite.

Prenons comme exemple la langue russe, fort instructive en la matière.

La morphologie du temps expliqué s'y réduit à peu de chose : une flexion de présent, une flexion de passé. Ce n'est pas suffisant pour exprimer l'opposition du temps transcendant et du temps immanent, et pour rendre cette opposition il faut s'adresser aux aspects.

L'aspect indéterminé, qui implique le temps immanent, livre, con-

i. Spatiale en ce sens que, selon que le verbe intègre ou n'intègre pas la notion d'aboutissement, il comprend respectivement tout ou partie seulement de son propre espace. — Ne pas intégrer au verbe la notion d'aboutissement, c'est le considérer uniquement dans son être et par là le « désintéresser » de son propre devenir. Y intégrer la notion d'aboutissement, c'est, au contraire, Γ « intéresser » à ce devenir sien. La différence apparaît frappante dans cet exemple lituanien cité par M. MEILLET (Bulletin de la Société de linguistique, n° 91): *jis ta pé ta pé bêt ni ko nesuta pé* « il a économisé, économisé, mais il n'a pas économisé (il n'a pas fait d'économies) ».

formément aux possibilités de ce temps (IV), sous flexion de présent, la notion de présent, ex. : *piju* « je bois » et sous flexion de passé la notion d'imparfait : *japil* « je buvais ».

L'aspect déterminé, qui implique le temps transcendant, livre, conformément aux possibilités de ce temps (IV), sous flexion de présent, la notion de futur : *vypiju* « je boirai » et sous flexion de passé la notion d'aoriste : *ja vypil* « je bus ».

Tel est le mécanisme, inexpliqué jusqu'ici, de l'interférence du temps et de l'aspect. L'absence dans le temps expliqué de l'opposition du temps transcendant (= futur et aoriste) et du temps immanent (= présent et imparfait) oblige à demander l'expression de cette opposition au temps impliqué, lequel, en tant que substratum des aspects (II), la contient et peut ainsi la livrer si besoin en est.

VII

Une question importante, qui mériterait dans une théorie de l'aspect plus de développement qu'il n'est possible de lui en donner ici, est celle de la continuité du temps immanent et du temps transcendant. Cette continuité existe à un certain degré aussi longtemps que l'aspect indéterminé reste un aspect déterminable par addition d'un préverbe ou de toute autre manière.

Or il est des emplois où il convient d'exprimer l'indétermination d'une manière qui ne donne pas à la pensée la possibilité de s'en abstraire. On est conduit ainsi à rompre la continuité du temps immanent et du temps transcendant¹ au moyen d'un traitement anti-

1. Cette rupture de la continuité du temps immanent et du temps transcendant est un accident qui a eu, sporadiquement, des conséquences extrêmement variées, dont il est impossible, faute de place, d'entreprendre ici l'examen. On lui doit de multiples formations plus ou moins itératives et aussi certaines formations déterminées, ou pour mieux dire, ultra-indéterminées, reconnaissables à leur aversion particulière pour les formes temporelles transcendantales (aoriste, futur). Tel est le cas en regard de l'indéterminé μένω, du déterminé à redoublement μίμνω.

En face de ces ultra-indéterminés, l'indéterminé simple a dû, dans certains cas, faire plus ou moins figure de déterminé, entraînant par là un déplacement de l'opposition d'aspect, qui ne s'est plus marquée de l'indéterminé au déterminé, mais de l'ultra-indéterminé à l'indéterminé simple. Les choses se seraient passées ainsi en latin avec le verbe signifiant « aller ». A l'aspect indéterminé eō, le latin aurait opposé un ultra-indéterminé *uādō* sans perfectum usuel, et témoignant par là de l'aversion des ultra-indéterminés pour le temps transcendant. En face de cet ultra-indéterminé *uādō*, l'indéterminé simple *eō* serait

déterminatif, dont l'application à une forme indéterminée a pour effet d'en rendre la détermination impossible et l'application à une forme déterminée d'annuler la détermination existante en elle.

Ainsi procède le slave et à sa suite le russe¹. En vue de mieux exprimer les idées de répétition, de fréquence, d'habitude, ou même simplement de persistance à ne pas s'achever, ces langues soumettent le verbe à un allongement qui lui confère un aspect particulier dénommé généralement, eu égard à sa valeur expressive, aspect itératif ou fréquentatif, et que nous nommerons, jugeant que sa propriété essentielle est de s'opposer à la détermination, *l'aspect anti-déterminatif*. Ex. : slave : *ubivati* « être en train de tuer » en regard de *ubiti* « tuer » ; Tusse : *vypivat'* « boire avec excès, souvent » en regard de *vypit'* « boire entièrement » et de *pit'* « boire ».

L'aspect anti-déterminatif étant, par définition, indéterminable, l'action exercée sur lui par le préverbe est une action exclusivement sémantique sans répercussion sur sa capacité temporelle, qui reste celle d'un indéterminé incapable d'exprimer sa notion de futur et d'aoriste.

La comparaison de *vypit'* et de *vypivat'* fait ressortir clairement la différente action du préverbe, selon qu'il porte sur l'indéterminé *pit'* ou sur l'anti-déterminatif *-pivat'*. Sur l'indéterminé *pit'*, le préverbe *vy-* exerce une action grammaticale, conduit le « procès » à son point d'aboutissement et confère au verbe la propriété d'exprimer le futur et l'aoriste : *vypiju* « je boirai » ; *ja vypilu* « je bus ». Sur l'anti-déterminatif *-pivat'* le même préverbe n'exerce qu'une action sémantique, exclusive de toute répercussion temporelle. La capacité

apparu relativement déterminé et capable, en conséquence, de concourir à l'expression du futur. Ainsi, à un moment donné, on aurait manqué d'un véritable indéterminé et il aurait fallu combler cette lacune par emprunt à un verbe de sens voisin, sans doute *ambulāre*, d'où *aller*.

Il est curieux de constater que cette répartition du verbe « aller » sur trois aspects a eu des suites jusque dans le français moderne : les formes de présent *je vais, tu vas, il va, ils vont*, l'impératif singulier repose sur l'ultra-indéterminé *uādō* ; le futur *j'irai* sur l'ancien indéterminé *eō*, promu au rang de déterminé relatif ; l'infinitif, les formes de passé, les deux formes pluriel de l'impératif, celles de subjonctif et de participe sur *ambulāre*, ou sur quelque autre forme ayant tenu le même rôle supplétif.

1. D'autres langues auraient pu servir d'exemple, mais le slave, en la matière, offre l'avantage d'une plus grande simplicité et aussi d'une plus grande rigueur systématique, ce qui convient bien à une étude comme celle-ci, qui ne peut s'embarrasser de beaucoup de détails.

temporelle de l'anti-déterminatif *vypivat'* ne passe pas celle d'un indéterminé simple.

VIII

L'action du préverbe sur le verbe est une action illimitée qui, après avoir produit tous les effets grammaticaux dont elle est capable, se prolonge en une action sémantique, tendant à la définition d'un verbe nouveau par le sens. Ainsi latin *oc-cīd re*¹ et slave *u-bitī* ont pris l'un et l'autre le sens de « tuer » sous lequel ne transparait que faiblement la signification première de « battre jusqu'au bout ». L'action sémantique du préverbe en a oblitéré l'action grammaticale.

Cette tendance du préverbe à outrepasser ses effets grammaticaux est universelle et n'est contenue que par les résistances individuelles et systématiques qu'elle rencontre.

D'une manière générale, les langues où le verbe résiste le mieux à la pression sémantique du préverbe sont celles qui assignent à ce dernier un plus grand rôle grammatical.

La résistance a donc été beaucoup plus forte dans une langue comme le russe qui demande au préverbe et de déterminer le verbe et de concourir à l'expression du temps que dans les langues comme le latin ou le grec qui en ont borné le rôle grammatical à la détermination.

Dans une langue comme le français qui pour exprimer l'aspect ne se sert pas du préverbe mais de l'auxiliaire, la résistance a été nulle. Le préverbe en français n'est qu'un moyen de composition. Il n'est souvent que cela déjà en grec et en latin.

Il convient d'ajouter que, même dans une langue comme le russe, conservatrice par système de la valeur grammaticale du préverbe², l'action de celui-ci est toujours exclusivement sémantique si elle porte sur un verbe déterminable autrement que par préverbe (différenciation phonétique, soustraction d'infixe, etc.) ou déjà déterminé, de quelque manière que ce soit.

1. Latin *caed re* « frapper » et slave *biti* « battre ». d'où *occīd re, ubiti* « frapper, battre jusqu'au bout, jusqu'à ce que mort s'ensuive ».

2. Le russe a besoin du préverbe pour une complète expression du temps (VI).

Exemples :

Indéterminé : *letat'*, déterminé : *let t'* « voler ». Et sous préverbe : *uletat'*, *ulet t'* « s'envoler »

Anti-déterminatif : *brasyvat'*, indéterminé : *brosat'*; déterminé : *brosit'* « jeter ». Et sous préverbe : *vybrasyvat'*, *vybrosat'*, *vybrosit'* « (jeter dehors), rejeter, retrancher ».

IX

La tendance du préverbe à outrepasser ses effets grammaticaux a eu cette conséquence, dans les langues où elle n'a pu être contenue, de rejeter progressivement le préverbe en dehors du système de l'aspect, qui s'en est trouvé ébranlé et qu'il a fallu, à un moment donné, reconstruire avec de nouveaux éléments.

La recherche d'éléments appropriés à cette reconstruction a conduit à utiliser une distinction dont il n'a pas été fait état jusqu'ici dans cette étude, à savoir le verbe demeuré en possession de sa capacité systématique et le verbe parvenu à la limite de cette capacité et, en quelque sorte, mort systématiquement.

Prenons pour fixer les idées l'exemple, très net, du verbe allemand. Il se montre capable d'exprimer systématiquement le passé et le présent. Mais le présent atteint, sa capacité systématique expire. Pour lui faire exprimer le futur, il faut donc lui rendre cette capacité, la « ressusciter » en lui. On y parvient au moyen d'un auxiliaire, *werden*, dont le rôle est d'imprimer au verbe une impulsion qui le porte au delà du présent, limite qu'il ne saurait franchir de lui-même.

L'aspect exprimé sous cette forme est un aspect *anastatique*.

La langue russe y a recours, à côté de l'aspect déterminé, pour exprimer le futur avec une nuance particulière. Soit, par exemple, le verbe « boire » sous sa forme indéterminée : *pit'*. Le présent est *piju* « je bois ». L'apposition du préverbe donne le futur : *vypiju* « je boirai », et ce futur a le caractère déterminé des constructions à préverbe. Or il peut convenir d'exprimer le futur sans que ce caractère y paraisse. Le problème à résoudre en ce cas est d'introduire telle quelle au futur, sans traitement qui la détermine, la forme indéterminée *pit'*, incapable constitutivement de dépasser le présent. On y

parvient en la soumettant, comme on l'a fait pour le verbe allemand¹, à l'impulsion d'un auxiliaire qui lui fait franchir la borne du présent et la porte dans le futur sans la déterminer : *budu pit'* signifie comme *vypiju* «je boirai », mais d'une manière plus générale, moins effectivement incidente.

La découverte de l'action anastatique de l'auxiliaire a eu une grande influence sur le système de l'aspect, dont elle a préparé le renouvellement, en lui offrant la possibilité d'un nouveau départ.

1. La comparaison de l'allemand avec le russe en ce qui concerne l'emploi de l'auxiliaire anastatique appelle quelques remarques relatives au degré d'explicité des moyens qui servent à exprimer le temps.

De même qu'en russe, la morphologie du temps expliqué ne comprend en allemand que le présent et l'imparfait, c'est-à-dire le temps immanent.

Il suit de là que le verbe allemand n'est conjugable qu'à ces deux temps et que, pour exprimer le temps transcendant, il faut comme en russe avoir recours à des moyens supplétifs.

Mais ces moyens supplétifs ne sont pas les mêmes. Alors que le russe demandé à l'idée de détermination d'exprimer le temps transcendant qu'elle détient implicitement, l'allemand, renonçant à utiliser cette implication, a en recours pour l'expression du temps virtuel à tout un groupe d'auxiliaires. L'auxiliaire *werden* est spécialisé dans l'expression directe du futur. D'autres auxiliaires (*können, wollen, sollen, dürfen, mögen, müssen*) le complètent, exprimant des nuances temporelles propres aux langues germaniques.

Il s'en est suivi que la notion de détermination n'a pas eu à jouer de rôle temporel nettement caractérisé dans le système allemand et que le préverbe, privé ainsi de cette partie de son action grammaticale, y est devenu de plus en plus un simple moyen de composition (VIII).

Il est intéressant de remarquer que les choses auraient pu tourner semblablement en russe, si l'auxiliaire *budu*, chargé d'exprimer le futur indéterminé, s'était adjoint comme en allemand tout un cortège d'auxiliaires exprimant le temps conçu virtuellement. On eût vu alors l'expression du futur et, consécutivement, de l'aoriste au moyen du préverbe ou d'une dérivation phonétique céder la place à cet ensemble de moyens nouveaux, en vertu du principe, d'application universelle dans l'histoire du langage, que *l'explicite tend à primer l'implicite*. Or, dans un ordre décroissant d'explicité, les moyens d'expression du temps se rangent comme suit : 1° la notation morphologique du temps au moyen de flexions; 2° la distinction d'aspect rendue par un auxiliaire; 3° la distinction d'aspect rendue par un changement de l'état constitutif du verbe (préverbe, différenciation phonétique, etc.).

Cette primauté de l'explicite sur l'implicite rend raison du fait que, dans les langues à morphologie très développée, comme le latin ou le grec, la différente capacité temporelle des deux aspects, exception faite de quelques cas particuliers d'ultra-indétermination (v. VIII, en note), ne se marque pas: n'ayant aucun rôle supplétif à jouer, elle est comme inexistante. Le grec et le latin conjuguent à tous les temps l'aspect indéterminé et l'aspect déterminé sans tenir compte de l'aversion constitutive du premier pour les formes temporelles transcendantes (futur et aoriste).

On commettrait, toutefois, une erreur si l'on induisait de là que la conséquence

Au lieu de partir de l'infinitif, forme dynamique du verbe, on est parti du participe passé, qui en est la forme adynamique et, en quelque sorte, morte. Il en est résulté la forme composée du verbe, à laquelle recourent plus ou moins les plus évoluées des grandes langues modernes de civilisation.

Dans cette construction, le rôle de l'auxiliaire est, comme précédemment, de « ressusciter » un être linguistique parvenu au terme de sa capacité : à savoir, le verbe sous sa forme de participe passé.

Le meilleur moyen de démontrer que cette dernière forme est bien effectivement la forme morte du verbe est d'en reconstituer la genèse à partir de l'infinitif.

Le verbe sous sa forme infinitive est un verbe qui a devant lui la totalité de son devenir, dont aucune partie n'a été dépensée ; autrement dit, un verbe qui n'est que possible : *marcher* se conçoit comme une chose qui peut se faire, qui n'est aucunement faite.

Si l'on passe à la forme de participe présent, on constate qu'elle diffère de l'infinitif en ce que le verbe n'a plus devant lui la totalité de son devenir ; une partie en a été dépensée, s'est accomplie, tandis que le reste est à accomplir : *marchant* est une chose en

d'un grand développement de la morphologie temporelle du verbe est pour l'aspect la perte irrévocable de sa capacité de concourir à l'expression du temps. Le vrai est que cette capacité qui n'apparaît plus subsiste entière dans l'aspect à l'état latent. Ce n'est que l'occasion de l'exercer qui fait défaut, le système morphologique du temps suffisant à tout. Aussi ne paraît-il pas téméraire d'avancer que si, par hypothèse, le grec ou le latin avaient perdu, à un moment donné, une partie importante de leur système des temps, la langue n'eût pas manqué, en vue de réparer cette perte, de faire appel aux possibilités d'expression du temps que l'aspect tient, pour ainsi dire, en réserve.

En thèse générale, le cas n'est pas exclu, historiquement, d'une restauration de la valeur temporelle de l'aspect, consécutive à un trouble important de la morphologie du verbe. Il semble même que, dans un cas semblable, l'aspect, objet d'une faveur nouvelle, ait devant lui une carrière particulièrement brillante. L'histoire du russe, à cet égard, est instructive. Le russe a disposé autrefois, pour l'expression du passé, d'un riche système temporel comprenant, d'une part, des formes d'imparfait et d'aoriste et, d'autre part, des formes composées de parfait et de plus-que-parfait. Puis, du fait de causes diverses, les unes matérielles, les autres formelles, ce système à un moment donné s'est écroulé, l'équilibre s'en étant rompu, de sorte qu'il a fallu pour exprimer le temps d'une manière suffisamment complète avoir recours aux possibilités latentes de l'aspect. Le résultat a été le système des aspects russes, le plus développé, semble-t-il, de tous ceux qu'ont construits, à des dates diverses, les langues d'origine indo-européenne.

partie faite, en partie à faire, un procès saisi en cours de développement.

Et si l'on va plus loin par une dépense totale du devenir qui s'offre au verbe, on aboutit au participe passé, forme dans laquelle il convient de voir le verbe qui a consommé tout le devenir qu'il contenait sous la forme infinitive, qui s'est épuisé, qui est mort et qu'on « ressuscite » au moyen d'un auxiliaire *grâce* auquel s'ouvre devant lui, sous la forme composée, une carrière nouvelle, commençant au point précis où, sous sa forme simple, il expire.

Le verbe *lire*, c'est l'action de lire jusqu'au terme de sa durée"; le verbe *avoir lu*, la subséquence qui s'étend *ad infinitum* au delà de ce terme.

L'expression de l'aspect à partir du participe passé, forme adynamique du verbe, est l'aboutissement d'un lent progrès dans le sens de l'objectivité. La discrimination sur laquelle elle se fonde est toujours celle du *temps immanent* et du *temps transcendant* impliqué dans le verbe, mais, tandis que l'aspect exprimé à partir de l'infinitif implique SUBJECTIVEMENT dans le verbe, au titre de l'immanence le temps décadent qui s'en va (III), et au titre de la transcendance le temps incident qui vient (III), l'aspect exprimé à partir du participe passé implique OBJECTIVEMENT dans le verbe¹, au titre de l'immanence le temps qui porte le procès, qui réside en lui, et au titre de la transcendance le temps qui s'étend au delà du procès, qui en porte la subséquence.

On voit par là que l'évolution historique de l'aspect n'a pas été quelconque. Là comme ailleurs, comme partout et toujours dans le langage, l'évolution historique, à travers mille accidents arbitraires qui en ont les uns favorisé, les autres contrarié la marche, s'est assuré son progrès par la recherche continue d'un état de plus en

1. Le verbe est ici l'objet.

plus objectif des notions qui composent la langue¹. On conclura en faisant remarquer que cette objectivité des notions avec lesquelles on pense est un besoin inhérent à l'esprit humain.

GUSTAVE GUILLAUME.

1. Cette objectivité abstraite de la notion pure, du concept, — objectivité qui a un moment donné égale et passe même celle, si grande soit-elle, des choses effectivement pensées, — a été dans la catégorie du nom, la cause profonde de l'article (v. sur cette question : G. GUILLAUME, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Maisonneuve).